

Le Club des Régulateurs



Dauphine | PSL 
CHAIRE GOUVERNANCE
ET RÉGULATION

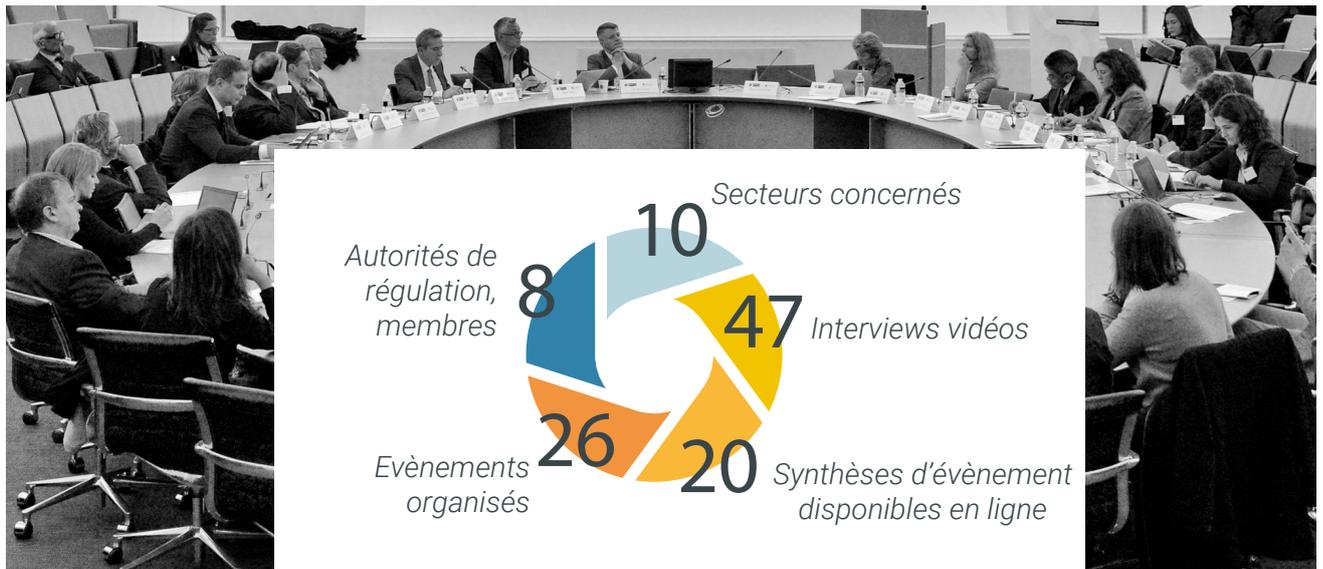
LE CLUB DES RÉGULATEURS

Bien que dotées de statuts et de missions propres, et dédiées à des secteurs différents, les autorités de régulation sectorielles :

- font face à des **défis communs** (redéfinition des périmètres de concurrence du fait des innovations techniques ; évolutions de la notion d'intérêt général ; partage de compétences sur de nombreux sujets émergents ; organisation des relations avec les parties prenantes de la régulation, etc.)
- et sont confrontées à des **questions organisationnelles et institutionnelles partagées** (nature et effectivité de leurs moyens et outils ; statut institutionnel et modalité d'encadrement de leur activité ; articulation de leurs actions avec leurs homologues européens et avec les institutions communautaires).

Créé en septembre 2014, le Club constitue une enceinte au sein de laquelle ses membres peuvent échanger, voire produire des réflexions communes, sur les mutations auxquelles ils sont confrontés et les défis organisationnels et méthodologiques qu'ils doivent relever.

LE CLUB EN CHIFFRES



SECTEURS CONCERNÉS

- Banque/Assurance/Finance
- Jeux en ligne
- Infrastructures
- Transports
- Communications
- Audiovisuel et médias
- Énergie
- Cybersécurité
- Aviation civile

THÉMATIQUES ABORDÉES

Contrôle des régulateurs Coût du capital
Coopérations régionales **Europe** *Activités de surveillance*
Investissements **Organisation institutionnelle**
Régulation et incertitude Big data
Financement des infrastructures *Innovations disruptives*
Décarbonation institutionnelle Concessions
Objectifs & outils **Coordination européenne** *Impact de la régulation*
Régulation par la donnée *Incitations réputationnelles*
Règlement des différends Séparation et dissociation comptables
Régulation des plateformes Sanctions

L'ARTICULATION AVEC LA CHAIRE GOUVERNANCE ET RÉGULATION

Le Club travaille en coopération étroite avec l'écosystème de la Chaire Gouvernance et Régulation. La Chaire fournit une plateforme permettant aux parties prenantes et aux experts de la régulation de réfléchir et d'échanger sur ses modalités, ses outils et ses performances.

Le Club peut ainsi :

- **bénéficier des travaux académiques** qui y sont menés,
 - contribuer à la **montée en compétence des professionnels de la régulation** grâce aux formations qui y sont proposées, et
 - prendre part à la **construction du débat public** et à la dissémination des connaissances et compétences sur les questions de régulation et gouvernance économique.
- **Dominique Jamme**, Directeur général de la Commission de Régulation de l'Énergie, préside le Club des Régulateurs.
 - **Éric Brousseau**, Professeur d'économie et de management à l'Université Paris Dauphine-PSL, dirige la Chaire Gouvernance et Régulation et le Club des Régulateurs.

L'ARTICULATION AVEC L'INSTITUT ACSS

Les différentes Autorités de régulation membres du Club peuvent aussi bénéficier de travaux d'analyses fondés sur les sciences des données et articulés avec la recherche en sciences sociales, grâce à l'Institut ACSS - Applied Computational Social Sciences - créé par PSL à l'initiative de la Chaire fin 2021.



DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

- **Réseau des Régulateurs Economiques de l'OCDE**

Deux fois par an, le Club et le Network of Economic Regulators de l'OCDE organisent une conférence sur les pratiques et les enjeux de régulation en comparant les expériences nationales et internationales.



- **Florence School of Regulation – European University Institute**

Dans le cadre de ce partenariat, le Club et la Chaire organisent des conférences académiques et des séminaires de haut niveau.



- **Society and Academy for Institutional & Organizational Economics**

Articulés avec des réseaux académiques internationaux, le Club et la Chaire peuvent bénéficier de compétences de premier plan en économie des institutions et des organisations.



LES MEMBRES DU CLUB DES RÉGULATEURS

